



**HAL**  
open science

## Les Enjeux éthiques des politiques publics en matière d'environnement.

Lucie Sauvé, Yves Girault

► **To cite this version:**

Lucie Sauvé, Yves Girault. Les Enjeux éthiques des politiques publics en matière d'environnement..  
Sauvé L., Girtault Y. Enjeux éthiques des politiques publiques en matière d'environnement, 16 (1),  
Nota bene, pp.2-5, 2014. hal-04315468

**HAL Id: hal-04315468**

**<https://hal.science/hal-04315468>**

Submitted on 30 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Lucie Sauvé et Yves Girault

## Les enjeux éthiques des politiques publiques en matière d'environnement

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Lucie Sauvé et Yves Girault, « Les enjeux éthiques des politiques publiques en matière d'environnement », *Éthique publique* [En ligne], vol. 16, n° 1 | 2014, mis en ligne le 16 août 2014, consulté le 27 août 2014. URL : <http://ethiquepublique.revues.org/1411>

Éditeur : Éditions Nota bene

<http://ethiquepublique.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://ethiquepublique.revues.org/1411>

Document généré automatiquement le 27 août 2014. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Lucie Sauvé et Yves Girault

## Les enjeux éthiques des politiques publiques en matière d'environnement

- 1 Les questions écologiques se retrouvent désormais au cœur de politiques publiques complexes, tant dans le domaine de l'environnement que dans ceux de la santé, des ressources naturelles, de l'énergie, de l'aménagement du territoire, de l'alimentation, de l'éducation, etc. Les enjeux contemporains soulevés par l'élaboration et la mise en œuvre de telles politiques – sectorielles ou transversales – interpellent certes les instances internationales (PNUE, PNUED, UNESCO, FAO, Banque mondiale et autres), les responsables nationaux et locaux (pour les stratégies de développement durable ou l'aménagement des villes, par exemple), les experts des différents champs de savoirs concernés (comme le nucléaire civil et militaire ou les organismes génétiquement modifiés), de même que les acteurs de la sphère économique (comme les promoteurs de projets énergétiques ou les semenciers). Mais ils touchent aussi – et de façon particulièrement vive – une société civile désormais mieux organisée, où s'accroît le rapport de méfiance envers les technosciences et envers le mode de gouvernance politico-économique qui s'est imposé sur la base d'une certaine éthique du progrès et de la croissance. Cette société civile réclame de plus en plus d'espaces de délibération et de décision et fait entendre ses multiples voix d'indignation à l'égard de la détérioration des milieux de vie et de l'usurpation du bien commun.
- 2 Dans ce contexte, les liens étroits entre les réalités sociales et environnementales sont plus que jamais mis en lumière, de même que leur caractère éminemment politique : on parle de justice environnementale, d'équité socioécologique, d'écologie sociale, de démocratie écologique, d'écocapitalisme, etc. Malgré l'ampleur et la vertigineuse complexité de la tâche, la prise en compte de la dimension éthique des choix collectifs – qui traduit la nature des rapports à soi, aux autres et à l'environnement – ne peut donc plus être occultée.
- 3 Il faut reconnaître à ce sujet que les politiques publiques en matière d'environnement s'élaborent dans le cadre contemporain des « nouvelles formes de gouvernance », qui se caractérisent par un « tournant délibératif », un impératif de participation (Backstrand *et al.* (dir.), 2010). On retrouve ici des valeurs de type instrumental (procédural) : dialogue, transparence, imputabilité, acceptabilité sociale, etc. Ces valeurs se rattachent à ce qui pourrait être considéré comme une éthique de la délibération, axée sur la valeur pivot de la « démocratie » – modulée de diverses façons. Cependant, bien qu'*a priori* une telle éthique apparaisse de nature à inspirer des processus féconds de décision collective en faveur du bien commun, l'approche managériale de la gouvernance actuelle calquée sur la gestion d'entreprise (dont elle est issue), dominée par la rationalité économique et opérationnalisée par des stratégies de contrôle des mentalités (gouvernementalité), sapte les fondements mêmes de la délibération démocratique (Deneault, 2013). Les valeurs (comme celles du bien-être ou de la responsabilité) n'ont en effet de sens que dans le cadre éthique dans lequel elles s'insèrent et où elles se relient l'une à l'autre.
- 4 C'est donc dans un tel contexte où le « marché » s'installe au cœur des dynamiques de prise de décision publique comme l'une des trois « parties prenantes » (sur un pied d'égalité avec l'État et la société civile) qu'on parle maintenant de gouvernance environnementale. Le cadre de référence éthique s'articule ici autour de la visée ultime du développement durable, dont le schème conceptuel est tout à fait en résonance avec celui de la gouvernance : l'économie y est perçue comme une entité ayant son existence propre en dehors de la société et qui, en toute légitimité, impose ses règles aux rapports entre société et environnement. Ici prévaut la logique anthropocentriste et pragmatique de la « gestion de l'environnement ».
- 5 Voilà donc esquissée la trame de fond contemporaine sur laquelle s'élaborent les politiques publiques en matière d'environnement : d'une part, le tandem gouvernance et développement durable et, d'autre part, les forces vives des revendications sociales qui se trouvent le plus souvent exclues d'un tel cadre de prise de décision (pourtant dit « démocratique ») et qui

aspirent à de véritables espaces de délibération afin d'y déployer d'autres dynamiques, d'autres logiques pour interpréter par exemple le principe de précaution ou celui de l'acceptabilité sociale. La présence accrue des citoyens, des « gens ordinaires », dans l'arène des choses publiques élargit la dimension éthique des débats et peut conduire à repenser les systèmes de valeurs, généralement implicites ou instrumentalisées, qui déterminent les politiques publiques en matière d'environnement.

- 6 En effet, si le champ de l'éthique de l'environnement s'est surtout structuré au siècle dernier autour de la tension bipolaire entre l'éthique anthropocentriste et l'éthique dite « non anthropocentriste » (en particulier, biocentriste), les débats contemporains ont permis d'enrichir le spectre des propositions éthiques relatives à l'environnement en ouvrant ou en consolidant des perspectives socioécologiques : par exemple, l'éthique de la sollicitude, l'éthique de l'intégrité, l'éthique de la vulnérabilité, l'écojustice, la justice distributive, l'éthique du futur. Or dans les espaces de délibération autour des questions environnementales, à la recherche de solutions et de règles communes, ces différentes postures éthiques fondées sur différentes visions du monde et de l'insertion de l'humain dans ce monde, peuvent-elles coexister, voire trouver des lieux d'entente ? L'éthique de la délibération, comme posture supra-éthique prônée par la logique de gouvernance, peut-elle y contribuer ? Brian Norton (1991, dans Minter, 2009) formule à ce sujet l'hypothèse de la convergence : une approche pragmatique de l'éthique de l'environnement dans l'élaboration de politiques publiques pourrait favoriser la construction d'un consensus politique malgré la diversité des valeurs en débat ; une même décision peut être justifiée différemment par différents registres de valeurs. Cette hypothèse a soulevé de vives discussions entre l'impératif de la résolution de problème et l'importance de la prise en compte de la signification fondamentale des choix collectifs<sup>1</sup>.
- 7 Croiser éthique, politiques publiques et environnement ouvre ainsi un vaste chantier de réflexion, de recherche et d'action. Une recension d'écrits dans des bases de données interdisciplinaires<sup>2</sup>, à l'aide des mots-clés *éthique, politiques/politiques publiques et environnement/écologie/ ressources naturelles*, nous a permis de repérer 82 022 entrées, dont seules 70 sont apparues plus ou moins centrées sur la thématique qui nous intéresse. Les articles qui croisent ces mots clés concernent surtout des cas particuliers d'éthique appliquée. Les problématiques étudiées sont principalement les suivantes (par ordre décroissant de fréquence) : sécurité alimentaire et agriculture, changements climatiques, bioéthique et biotechnologies, principe de précaution, santé publique, gestion de l'eau, pêche, foresterie, biodiversité, écotourisme, énergie nucléaire et autres formes d'énergie, pollution chimique. Une dizaine d'articles (par exemple, Rydin et Pennington, 2000 ; Haigh et Griffiths, 2009) comportent des éléments de réflexion à portée transversale, insistant entre autres sur l'importance de la participation citoyenne à l'élaboration des politiques publiques. Également, quelques monographies traitent des dimensions théoriques du croisement entre éthique, politiques publiques et environnement (dont Kaebnick, 2011 ; Ten Have (dir.), 2007). On y trouve entre autres un rappel du débat fondamental et toujours vif en philosophie de l'environnement entre la valeur instrumentale et la valeur intrinsèque de la nature.
- 8 Il va sans dire que le champ de l'éthique des politiques publiques environnementales reste encore à conceptualiser et à développer, ce à quoi ont été conviés les auteurs du présent numéro thématique. Ce ne sont pas tant les problématiques abordées (dont la prise en compte de la diversité culturelle, la gestion du patrimoine ou de la biodiversité, l'aménagement des villes, l'énergie nucléaire, les hydrocarbures, les changements climatiques) qui caractérisent leurs contributions, que les angles d'approche ou les façons de croiser éthique, politique publique et environnement à propos de ces problématiques socioécologiques, à la lumière de l'expérience récente et des débats en cours. On y retrouve des angles plus fréquemment mis en lumière comme la démocratie, la gouvernance, le développement durable, le risque et l'incertitude, la participation citoyenne, l'acceptabilité sociale, la transition écologique, mais aussi des préoccupations moins souvent soulevées, comme l'illusion de la maîtrise (Alain Papaux), les pièges de la délibération (Donato Bergandi), le paradoxe de la transparence, le secret institutionnel (Frédéric Lemarchand) ou l'impératif de résilience (Romain Felli). Les

regards analytiques et critiques posés sur chacune des thématiques sont incisifs, comme celui que porte Marie-Hélène Parizeau sur le développement durable.

9 Par ailleurs, les champs de l'éthique évoqués par les auteurs de ce collectif sont vastes et diversifiés : l'éthique de la paix et l'humanisme scientifique mis en place par l'UNESCO (Isabelle Brioso et Yves Girault), l'éthique du bien commun (Rémi Baudouï), l'éthique de la justice distributive liée à celle de la justice démocratique (Raymond Beaudry, Marie-José Fortin et Yann Fournis), l'éthique du partage des avantages dans la gouvernance (Frédéric Thomas), la « responsabilité écopolitique » (Laurence Brière), l'éthique intergénérationnelle (Bernard Saulnier), l'éthique cosmocentrique du *vivir bien* (Lucie Sauvé et Isabel Orellana). Ces questions mettent en évidence le caractère transversal de l'éthique de l'environnement, qui ne se cantonne pas au secteur des politiques environnementales à proprement parler.

10 De façon générale, il est possible de repérer plusieurs points de convergence chez les auteurs :

- la reconnaissance de la « finitude humaine » et la mise à distance critique des approches utilitaristes de gestion de l'environnement ;
- l'importance accordée à la signification du rapport au monde et du « vivre-ensemble », pour une reconstruction du rapport entre société et nature, prenant en compte la diversité bioculturelle ;
- la valorisation des courants éthiques qui situent l'humain dans une trame de vie partagée, en vue d'enrichir les politiques publiques (santé, agriculture, mines, énergie, etc.) d'une préoccupation à l'égard de l'intégrité des systèmes de vie ;
- la nécessité de lutter contre l'individualisation et le repli au sein des sociétés, et de promouvoir une éthique du bien commun ;
- la dénonciation d'une économie marchande qui accentue les injustices et les inégalités : la contribution de l'éthique de l'environnement au plein déploiement des idées de justice et d'équité ;
- l'importance de la participation citoyenne et de la promotion de la démocratie participative et délibérative, et plus encore d'une démocratie active ; la mise en lumière du potentiel de fécondité du débat ; la prudence à l'égard de l'instrumentalisation possible de la délibération ;
- l'adoption d'une approche critique du « développement durable » et de l'éthique anthropocentriste dont ses tenants font la promotion ;
- l'importance de revoir les principes de responsabilité et de précaution à la lumière de l'expérience et de la réflexion éthique contemporaines.

11 Enfin, il nous apparaît qu'au-delà d'une information déontologique relative aux règles de gestion des affaires publiques et répondant essentiellement à des préoccupations d'imputabilité professionnelle, une formation à l'éthique destinée aux élus et autres décideurs des « choses publiques » devrait impérativement inclure des éléments concernant le rapport social à l'environnement. Le présent numéro thématique de la revue *Éthique publique* pourrait offrir quelques avenues en ce sens.

12 Bonne lecture !

---

### **Bibliographie**

BACKSTRAND, Karin, *et al.* (dir.) (2010), *Environmental Politics and Deliberative Democracy*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing Ltd.

DENEAULT, Alain (2013), *Gouvernance. Le management totalitaire*, Montréal, Lux.

HAIGH, Nardia, et Andrew GRIFFITHS (2009), « The natural environment as a primary stakeholder : The case of climate change », *Business Strategy and the Environment*, vol. 18, n° 6, p. 347-359.

KAEBNICK, Gregory. E. (2011), *The Ideal of Nature : Debates about Biotechnology and the Environment*, Baltimore, The John Hopkins University Press.

MINTEER, Ben. A. (dir.) (2009), *Nature in Common ? Environmental Ethics and the Contested Foundations of Environmental Policy*, Philadelphia, Temple University Press.

RYDIN, Yvonne, et Mark PENNINGTON (2000), « Public participation and local environmental planning : the collective action problem and the potential of social capital », *Local Environment*, vol. 5, n° 2, p. 153-169.

TEN HAVE, Henk A.M.J. (dir.) (2007), *Éthiques de l'environnement et politique internationale*, Paris, Éditions UNESCO.

---

### Notes

1 Voir Minter (2009).

2 En environnement : Environmental Sciences & Pollution Management, SCOPUS et Web of Sciences ; en philosophie : Francis, JSTOR, Past Masters, Philosopher's Index, Project Muse, ProQuest Dissertations and Theses et Repère ; en sciences politiques : International Bibliography of the Social Sciences (CSA), ProQuest Political Science, Public Administration Abstracts, SAGE Journals Online et Worldwide Political Science Abstracts.

---

### Pour citer cet article

#### Référence électronique

Lucie Sauvé et Yves Girault, « Les enjeux éthiques des politiques publiques en matière d'environnement », *Éthique publique* [En ligne], vol. 16, n° 1 | 2014, mis en ligne le 16 août 2014, consulté le 27 août 2014. URL : <http://ethiquepublique.revues.org/1411>

---

### À propos des auteurs

#### Lucie Sauvé

Lucie Sauvé est professeure titulaire au Département de didactique de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Elle est directrice du Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté et membre de l'Institut de sciences de l'environnement. Elle est également membre du Réseau québécois de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones DIALOG. Elle dirige la revue internationale *Éducation relative à l'environnement : Regards – Recherches – Réflexions*. Ses principaux domaines de spécialisation ont trait aux dimensions critique et politique de l'éducation, aux dynamiques de mobilisation citoyenne en matière d'environnement et d'écodéveloppement, à l'éducation relative à la santé environnementale, à l'éducation scientifique et technologique ainsi qu'aux enjeux de la formation des éducateurs et des leaders communautaires. Depuis vingt ans, Lucie Sauvé dirige des projets de collaboration interuniversitaires et d'action écosociale en Amérique latine.

#### Yves Girault

Yves Girault, professeur au Muséum national d'Histoire naturelle, est directeur adjoint de l'UMR Patrimoines locaux (MNHN/IRD) et responsable du master *Muséologie : sciences, cultures et sociétés*. Ses recherches ont porté depuis les années 2000 sur l'analyse du rôle du média exposition dans les relations entre sciences, cultures et sociétés. Dans ce cadre, il s'est particulièrement intéressé à l'enseignement de la biodiversité ou à l'éducation à cette matière notamment dans le cadre de la mise en récit de la nature ou de sa mise en scène au sein de structures muséales. Les nouvelles problématiques de recherche sur lesquelles il travaille depuis les années 2010 portent sur les enjeux et les finalités de la mise en scène du patrimoine local (nature/culture) dans les pays du Sud. Cela l'a conduit notamment à coanimer un séminaire de recherche sur ce thème au sein de l'UMR PALOC. Enfin, il est également codirecteur scientifique de deux ouvrages collectifs traitant de ce thème (publications prévues en 2014).

---

### Droits d'auteur

Tous droits réservés

---